



## **Cours de langues 2020-2021** **Conditions générales d'inscription et Règlement des élèves**

### **OBJET ET CHAMP D'APPLICATION**

Le présent règlement énonce les conditions générales d'inscription aux cours ainsi que les droits et obligations des élèves de l'Institut d'apprentissage et d'enseignement (ci-après "l'Institut"). Les élèves doivent prendre connaissance du règlement et s'y conformer. Les dispositions ci-après sont applicables dans tous les locaux de l'Ecole Internationale de Genève.

### **INSCRIPTIONS**

Les inscriptions et les paiements se font uniquement sur le site web de l'Institut ([www.ecolint-institute.ch](http://www.ecolint-institute.ch)) via un formulaire sécurisé. L'inscription est effective dès la réception du paiement, à condition qu'il y ait une place disponible et un nombre suffisant d'inscriptions pour ouvrir le cours. L'inscription est considérée comme définitive dès lors qu'une confirmation d'ouverture de cours est envoyée par l'Institut. L'inscription se fait pour toute la durée du cours.

Les inscriptions sont fermées 3 semaines avant le début des cours (voir section "Déroulement des cours et prestataire"). Toutefois, une inscription en cours de route est admise jusqu'à la fin janvier, sous réserve que le cours adéquat soit disponible.

### **PAIEMENT, PRIX ET RABAIS**

Les cours doivent être payés en totalité avant le début des cours, au moment de l'inscription en ligne. Seul le paiement par carte de crédit ou de débit est accepté, en totalité (pas de paiement fractionné). Le paiement en ligne fait partie intégrante de l'inscription et valide le processus d'inscription.

Les prix en vigueur (rabais inclus) sont ceux indiqués sur le site de l'Institut et mentionnés ci-dessous. Les cours commencés en cours de route sont entièrement dus.

#### Cours de groupe ou cours individuel/en nombre réduit

Public: CHF 1100 / élève

Ecolint staff: CHF 950 / élève

### **ADMISSION**

Seuls sont admis aux cours les élèves figurant sur les listes de classe.

### **CONFIRMATION DE COURS**

L'Institut se réserve le droit de ne pas ouvrir les cours qui réuniraient un nombre insuffisant d'inscriptions.

Un cours de groupe donné sur toute l'année scolaire est confirmé avec 4 participants minimum. Le maximum dans un groupe est de 8 participants.

L'ouverture d'un cours est néanmoins possible avec moins de 4 participants ("cours individuel ou groupe en nombre réduit"). Dans ce cas, la durée des cours est déterminée selon les critères ci-dessous:

1 participant: 6 semaines de cours

2 participants: 12 semaines de cours

3 participants: 18 semaines de cours

## **RESILIATION DU COURS PAR L'ELEVE**

Pour toute résiliation annoncée au plus tard avant la 3ème leçon, 100 % du montant d'inscription sera remboursé. Passé ce délai de 2 leçons suivies, aucune rétrocession ne sera effectuée, sauf en cas de force majeure.

## **ANNULLATION DE COURS PAR L'INSTITUT**

L'Institut peut en tout temps décider de fermer un cours ou une formation, pour effectif insuffisant ou autre raison. Cette fermeture entraîne le remboursement intégral de l'écolage. Aucune indemnité pour dommage ni aucun intérêt n'est exigible en cas d'annulation de cours.

## **DEROULEMENT DES COURS ET PRESTATAIRE**

Les cours de groupe débutent la première semaine de novembre et se termine à la fin du mois de mai.

Les cours individuels ou en groupe réduit débutent selon entente avec l'Institut et se terminent selon les critères définis dans la section "Confirmation de cours".

La durée d'une leçon est de 1h15.

Mandaté par l'Institut, ASC Languages (contact : [ecolint@asc-language.ch](mailto:ecolint@asc-language.ch)) assure toutes les étapes de la formation linguistique des cours de groupe de français et d'anglais proposés aux employés et aux parents d'élèves sur les 3 sites de l'Ecole Internationale de Genève (La Grande Boissière, Nations et La Châtaigneraie):

- évaluation personnelle de chaque participant;
- constitution des groupes;
- organisation et suivi des cours;
- rapport et certificat de fin de cours.

Une évaluation initiale conduite par les responsables pédagogiques d'ASC Languages permet de définir le niveau et les besoins spécifiques de chaque participant afin de former des groupes homogènes et de personnaliser le programme de cours. Cette évaluation inclut un test écrit et un entretien oral personnel.

Lors des premières semaines de cours, il est possible que le professeur décide, dans l'intérêt des participants, d'un changement de niveau.

## **REGLES D'USAGE**

**Afin que les cours se déroule dans une atmosphère qui permette à chacun de travailler dans les meilleures conditions, voici quelques règles d'usage :**

- Il est demandé aux participants d'arriver à l'heure.
- Une participation régulière est indispensable. Toute absence doit être notifiée auprès du professeur 48h au plus tard avant le jour du cours, sauf en cas de force majeure.
- La consommation de boissons et de nourriture n'est pas autorisée dans la classe.
- Les divers moyens de communication tels que téléphones portables ou mobiles, pagers, etc. doivent être éteints dans les salles de cours (y-compris vibreur).

## **ATTESTATIONS**

Un certificat de fin de formation mentionnant les dates de cours et le niveau atteint pour les quatre compétences langagières CECR (compréhension orale et écrite, expression orale et écrite) est établi pour chaque participant.

Les présentes Conditions générales d'inscription annulent et remplacent toutes les dispositions antérieures. Entrée en vigueur: 1er juin 2020.